



**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER DES INSTALLATIONS  
CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**PIECE JOINTE N°61**

**ÉTAT DE POLLUTION DES SOLS PRÉVU A L'ARTICLE L512-18 DU  
CODE DE L'ENVIRONNEMENT**



## SOMMAIRE

- 2 -

I) ÉTUDE DE SOL REALISEE EN 2014.....	- 3 -
II) UTILISATIONS DU SITE DEPUIS 2014 .....	- 3 -
III) ANALYSES DES EAUX SOUTERRAINES ET DES EAUX DE SURFACE.....	- 5 -
IV) CONCLUSION SUR L'ETAT DE POLLUTION DES SOLS.....	- 6 -



## **I) Étude de sol réalisée en 2014**

Le site de RG43 est celui des anciens Établissements FIMA Bois sur la zone du Fieu, à Tence. Cette entreprise était spécialisée dans la fabrication de menuiseries en bois (travail du bois, traitement par autoclave, peinture, etc.).

Le site est référencé dans la banque de données BASIAS (inventaire des anciens sites industriels et activités de service) sous le numéro AUV4300593, au nom de l'ancien exploitant : la société DURON et Fils.

↳ Cf. fiche BASIAS en PJ n°4-6.

En revanche, le site n'est pas référencé dans la banque de données BASOL (base de données sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des services publics à titre préventif ou curatif).

La SA DURON et Fils a commencé son exploitation en avril 1988, puis l'activité a été reprise par les Établissements FIMA Bois en janvier 1994. L'activité a été arrêtée en 2012.

L'exploitant suivant du site, la société RENON, a fait réaliser en 2014 par la société DIASTRATA un diagnostic environnemental et de pollution des sols du site afin d'obtenir un état des lieux avant démarrage de son activité.

Les forages, prélèvements de sol et analyses réalisés sur la plateforme Est ont conduit à détecter une légère contamination des sols aux pesticides, dont l'impact environnemental a été jugé négligeable.

Les analyses ont également révélé une contamination des eaux souterraines dans les deux piézomètres du site. Les polluants détectés sont des pesticides contenus dans le produit de traitement du bois utilisé (tébuconazole, propiconazole, cyperméthrine, perméthrines), avec des traces d'hydrocarbures.

↳ Cf. étude complète en PJ n°4-5.

## **II) Utilisations du site depuis 2014**

La société RENON a commencé à exploiter le site des anciens établissements FIMA Bois début 2015. L'autorisation d'exploiter a été délivrée par arrêté N°DIPPAL-B3/2015-039 le 7 avril 2015.

Les activités exploitées par la société RENON n'étaient pas susceptibles d'engendrer une pollution du sol ou du sous-sol. En effet, la société RENON ne stockait et ne mettait en œuvre que très peu de produits polluants ou dangereux, tous stockés dans un local spécifique sur rétention. Ces produits étaient utilisés pour l'entretien et la maintenance uniquement.

Les produits stockés étaient les suivants :

- Fioul vert : cuve de 2 500 L.
- Gasoil : 2 500 L
- AdBlue : cuve 1 000 L.
- Huile hydraulique (pour véhicules et machines) : 200 L
- Huile réducteur (machines) : 200 L
- Huile moteur (véhicules) : 200 L

Ces produits n'étaient pas utilisés pour les activités de production.

**RG 43**  
Lieu-dit Le Fieu  
43 190 TENCE

---



La société RG43 a repris l'activité de la société RENON, à Tence, le 28 juillet 2018. Les activités exploitées sont les mêmes que celles de la société RENON.  
Aucun produit polluant ou dangereux n'est utilisé en production.

La société RG43 stocke toujours de l'AdBlue et des huiles dans le local des produits dangereux, sur rétention :

- AdBlue : 2 000 L.
- Huiles synthétiques neuves (pour véhicules et machines) : 1 000 L
- Huiles synthétiques noires : 1 000 L

Les stockages de fioul vert et de gasoil ont été supprimés.

Les produits nécessaires au traitement de l'eau des nouvelles lignes de production prévues n'ont pas encore été réceptionnés.

Aucune pollution n'est susceptible d'avoir été engendrée par les activités des sociétés RENON et RG 43 depuis 2014.

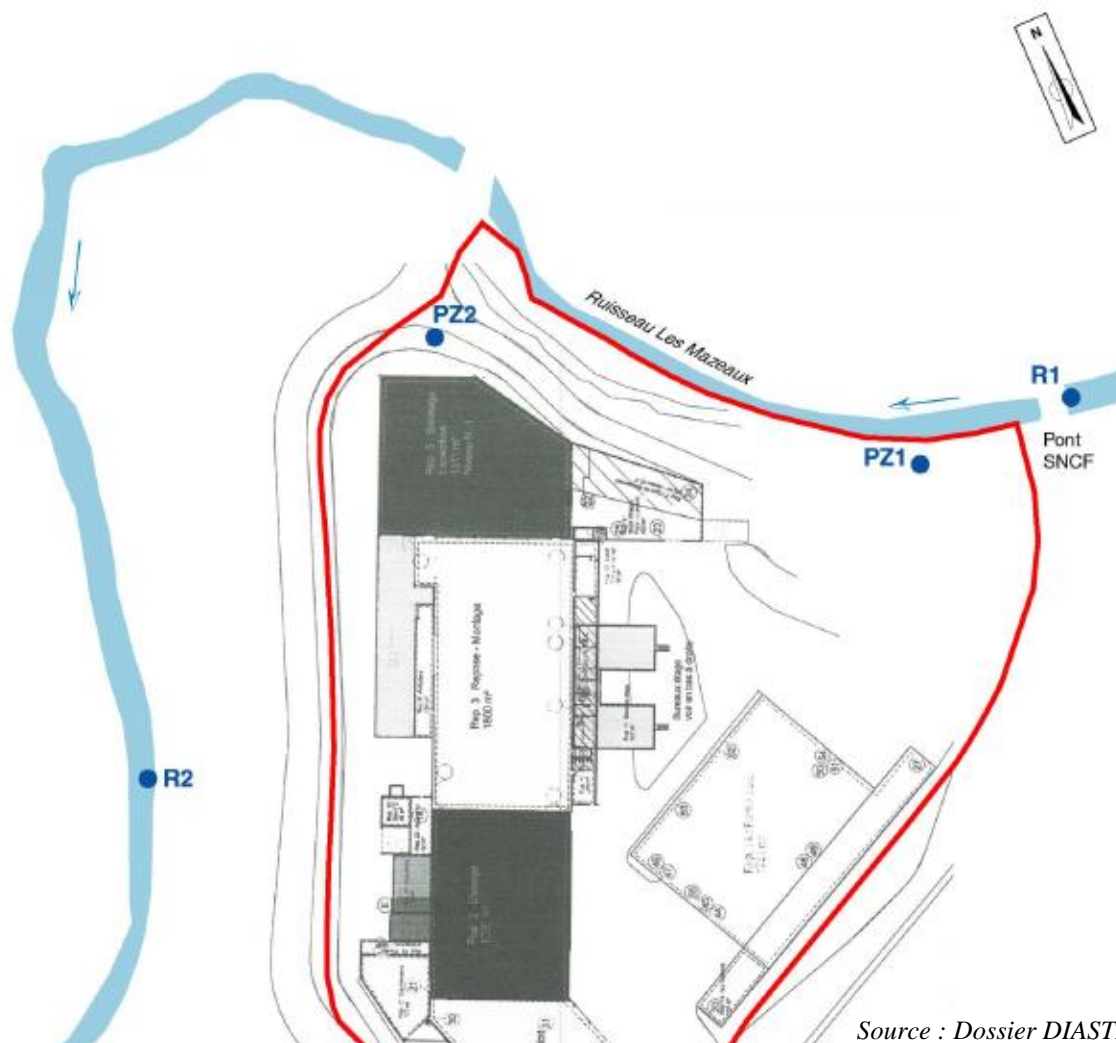


### **III) Analyses des eaux souterraines et des eaux de surface**

A la demande de la société RG 43, une nouvelle campagne d'analyses a été réalisée par la société DIASTRATA fin 2019, afin d'étudier l'évolution de la pollution du sous-sol depuis 2014.

- 5 -

Les quatre pesticides identifiés lors de l'étude de 2014 ont été recherchés dans les deux piézomètres du site (PZ1 et PZ2) et dans les eaux du ruisseau, en aval et amont hydraulique du site :



Source : Dossier DIASTRATA 2019

Le seul pesticide détecté est le tébuconazole, présent uniquement dans PZ1 à une concentration de 2,3 µg/L.

Dans PZ2 et dans les 2 échantillons du ruisseau R1 et R2, aucun pesticide n'a été détecté dans les limites de détection des appareils de laboratoire spécifiques à chaque molécule.

Des hydrocarbures ont été trouvés dans PZ1 (113 µg/L). Cette concentration est un peu supérieure à celle observée en 2013.

Dans PZ2 et dans les 2 échantillons du ruisseau R1 et R2, la concentration en hydrocarbures était inférieure au seuil de détection des appareils de laboratoire.

Cf. étude complète en PJ n°4-7.



#### **IV) Conclusion sur l'état de pollution des sols**

En ce qui concerne la pollution aux pesticides, les concentrations en sous-sol du site sont désormais peu décelables. Seul le tébuconazole est encore présent, au PZ1 uniquement.

Quelques hydrocarbures ont été retrouvés dans PZ1, à une concentration légèrement supérieure à celle détectée en 2014.

Il est possible que la circulation des nombreux engins et camions nécessaire lors de l'aménagement de la ZI Le Fieu 2 explique la présence de ces hydrocarbures.